

Avis de constitution

SOCIETE « BLESSING HOUSE GLORY »

Siège Abidjan Cocody Angré Châteaux Lot : 2637

Ilot : 231, Lot 2637, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLESSING HOUSE GLORY »

Objet : La société a pour objet, en Côte d'Ivoire, dans la zone OHADA et à l'étranger :

- Constructions de bâtiment et de gros œuvres
- Travaux BTP ;
- Travaux publics.
- Commerce général ;
- Vente et achat d'articles divers ;
- Services
- Importations ;
- Exportations ;
- Matériel informatique et électriques,
- Toutes les prestations de services dans le cadre

de l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Châteaux Lot : 2637
Ilot : 231, Lot 2637, Ilot 231

Dirigeant(s) M FRANCK ZEREGBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09476 du 17/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56362/GTCA/RC/2024 du 17/09/2024

